



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

4 juin 2010 –Winnipeg, Manitoba

L'assemblée générale annuelle de la Société canadienne de psychologie a eu lieu au Winnipeg Convention Centre, Winnipeg, Manitoba, le vendredi 4 juin 2010, à 17 h 30. D^r Martin Antony préside l'assemblée et madame Marie-Christine Pearson assume le rôle de secrétaire-rédactrice.

1.0 Adoption de l'ordre du jour

On propose (Frain/Dozois) l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est **adoptée**.

2.0 Adoption du procès-verbal

On propose (Gauthier/Hunsley) l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue à Montréal, Québec, le 12 juin 2009. La proposition est **adoptée**.

3.0 Rapport du président

3.1. Résumé des activités 2009-2010

L'année a été très active et productive pour le conseil d'administration de la SCP, le siège social et les nombreuses sections de la SCP et les comités qui travaillent avec acharnement au nom des membres. Les accomplissements de l'année qui vient de s'écouler se trouvent partout dans le rapport annuel de la SCP et mon rapport à titre de président ne soulignera que quelques-unes de ces réalisations.

Au cours de la dernière année, j'ai eu le plaisir de travailler avec le conseil d'administration et le personnel de la SCP à un certain nombre d'initiatives importantes. L'un des progrès les plus intéressants a été le processus d'établissement des nouvelles Directions générales de la pratique et de la science. Au cours de l'année, le conseil d'administration de la SCP a approuvé la formation de ces deux directions générales, et cette année nous allons entamer le processus de dotation et d'établissement d'objectifs à court et à long terme pour ces directions générales. Les membres peuvent s'attendre à d'autres progrès au cours de l'année qui s'annonce.

Le conseil d'administration a aussi entamé un processus d'examen des politiques et des procédures actuelles concernant les sections de la SCP et a discuté de stratégies pour mieux les appuyer (et dans certains cas les revitaliser). Nous avons tenu de nombreuses réunions avec les chefs de sections au cours de l'année qui vient de s'écouler, et nous allons tenir une autre grande réunion au congrès de cette année afin de discuter des orientations pour l'année à venir. De plus, le conseil d'administration a récemment approuvé la formation de trois groupes de travail distincts, mais qui collaboreront afin d'élaborer des stratégies pour renforcer la psychologie dans trois contextes appliqués distincts : les hôpitaux, le milieu scolaire et le milieu carcéral. Nous avons aussi mis à jour le processus par lequel les prix du nouveau chercheur décerné par le président sont évalués, de sorte qu'au cours des années à venir ce prix serait accordé principalement à partir des accomplissements en début de carrière du candidat, plutôt que sur un article particulier qui a été présenté. De plus, le conseil d'administration a approuvé deux nouveaux énoncés de politique – un au sujet de l'identité sexuelle (les révisions sont

attendues) et un autre sur l'intimidation chez les enfants et les jeunes. Le conseil d'administration a aussi approuvé en principe une proposition de la Section des étudiants en psychologie pour créer un bulletin étudiant révisé par leurs pairs.

Cette année, j'ai aussi été engagé dans trois événements intéressants planifiés pour le congrès annuel. Tout d'abord, le Conseil canadien des programmes de psychologie professionnelle (CCPPP) et la SCP organiseront conjointement une foire de l'internat et des stages au congrès de 2010. Le CCPPP a organisé un atelier sur la demande de place en internat (ou stage) et la SCP a organisé un forum pour les candidats potentiels afin d'interagir et de réseauter avec les directeurs de formation d'internat après l'atelier.

En second lieu, la SCP a planifié une foire d'emploi au congrès annuel; une salle a été réservée afin de donner aux employeurs potentiels la possibilité de rencontrer des étudiants aux études supérieures, les diplômés récents et d'autres membres de la SCP qui se cherchent un emploi en psychologie. En dernier lieu, je présiderai un symposium sur l'ébauche des critères DSM-5 récemment proposée par l'American Psychiatric Association (<http://www.dsm5.org>).

Une réunion mixte des membres du conseil d'administration et du personnel cadre de l'APA et de la SCP, qui a eu lieu au cours du congrès annuel de l'APA à Toronto (afin de discuter des questions d'intérêt mutuel comme l'amélioration de l'accès aux services de psychologie, la reconnaissance mutuelle de l'agrément de l'APA et de la SCP, les lignes directrices de pratique clinique et la compétence culturelle des psychologues), une réunion avec le président de la Société australienne de psychologie pour élaborer un protocole d'entente officiel entre les deux sociétés (en s'inspirant d'ententes similaires entre la SCP et nos homologues aux États-Unis, en Russie et en Afrique du Sud), la copublication d'un nouveau guide canadien pour la planification de carrière en psychologie (par D^r Marvin Simner) et l'élaboration de nouvelles ententes de confidentialité et de conflit d'intérêts pour les dirigeants et le personnel de la SCP sont au nombre des autres activités qui ont eu lieu au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Le mois de juin a toujours été un temps de transitions pour le conseil d'administration de la SCP. Quatre directeurs terminent leur mandat au conseil d'administration au congrès de cette année. Je tiens à remercier Peter Bieling, Catherine Lee, Juanita Mureika et Kelly Smith pour leurs précieuses contributions à titre de dirigeants de la SCP au cours des dernières années. Dans le même souffle, il me fait un très grand plaisir de souhaiter la bienvenue à Mary Pat McAndrews, Sylvie Bourgeois, Dawn Hanson et un représentant étudiant qui n'a pas encore été nommé, à se joindre au conseil d'administration au congrès de cette année. En dernier lieu, je souhaite encore une fois la bienvenue à David Dozois et à Aimée Surprenant qui poursuivent leur engagement au conseil d'administration, mais dans de nouveaux rôles.

J'aimerais remercier tout un chacun au conseil d'administration pour l'appui qui m'a été réservé au cours de l'année qui vient de s'écouler. Il s'agit d'un groupe exceptionnel de collègues qui travaillent avec acharnement au nom des membres de la SCP. Je tiens aussi à remercier D^r Kay Redfield Jamison d'avoir accepté d'être notre présidente honoraire pour 2009-2010. Un merci bien spécial à D^{re} Karen Cohen (directrice générale de la SCP) et à tout le personnel du siège social de la SCP qui m'avez facilité la tâche. Le rôle principal du conseil d'administration de la SCP est d'établir des politiques – et c'est D^{re} Cohen et le siège social de la SCP qui mettent en œuvre ces politiques et en assurent le bon déroulement.

En dernier lieu, je tiens à remercier tous les membres de la SCP qui ont participé à nos activités et de l'engagement des membres face à la psychologie au Canada.

On propose (Mureika/Hunsley) l'adoption du rapport du Président. La proposition est **adoptée**.

4.0 Rapport de la directrice générale

4.1 Résumé des activités de 2009-2010

INTRODUCTION

Il me fait plaisir de faire état d'une autre année de réalisation et de croissance pour la SCP. Le rapport qui suit met en lumière certaines des activités fécondes qui sont en cours et qui ont été accomplies au nom de la science, de la pratique et de l'éducation et la formation en psychologie au Canada.

SIÈGE SOCIAL

Finances

Veillez vous reporter au rapport du vérificateur de 2009. La base financière de la Société continue d'être solide et en fait nous avons terminé l'année 2009 avec un surplus. Ce surplus a dans une large mesure été tiré des revenus de placements qui ont été d'environ 100 000 \$ plus élevés en 2009 qu'en 2008 (un revenu de placement d'environ 63 000 \$ en 2009 comparativement à une perte non matérialisée d'environ 37 000 \$ en 2008).

Conformément à la politique de la SCP, 15 % du surplus de 2009 des fonds sera versé à la Fondation de la SCP et le reste en équité. Notez que 70 000 \$ du surplus de 2008 de la SCP ont été affectés aux activités mises en évidence ci-dessous, mais que ce ne sont pas tous ces fonds qui ont été dépensés en 2009. Ces affectations sont traitées comme des fonds restreints et passeront dans les énoncés de revenu de 2010 aussi, ce qui pourrait se traduire par un énoncé de déficit en 2010 qu'il faudrait considérer comme un artefact de présentation seulement.

- Mise à jour du site Web
- Restructuration de Psynopsis
- Établissement et lancement d'une ressource pour la Direction générale de la science et de la pratique

Effectif

Il y a eu des changements à l'effectif au siège social depuis le dernier rapport aux membres en juin 2009.

D^r Daniel Lavoie a démissionné de son poste 0,4 ETP à titre de registraire de l'agrément, mais occupe le poste à 0,15 ETP de registraire associé, responsable des programmes francophones. En septembre 2009, D^{re} Heather McIntosh a accepté le poste de registraire à 0,35 ETP. D^{re} McIntosh est diplômée du Programme de psychologie clinique de l'Université d'Ottawa et conserve une pratique privée en plus d'autres tâches d'enseignement et de formation. D^{re} McIntosh a été la première membre étudiante du jury d'agrément de sorte qu'elle arrive à ce poste avec une compréhension considérable de l'agrément et de ses processus. Nous sommes contents de pouvoir compter sur D^{rs} Lavoie et McIntosh qui travaillent aux activités d'agrément.

En janvier 2010, le Conseil de la Direction générale de la pratique nouvellement formé par la SCP a embauché D^r John Service pour travailler à contrat à un poste de 0,4 ETP à titre de directeur. Les habiletés et les compétences exceptionnelles que D^r Service apporte à ce rôle n'ont pas à être expliquées ou présentées et nous sommes tous très heureux de pouvoir travailler de nouveau avec lui.

Nous avons aussi nommé en 2009 D^r John Conway à titre d'historien de la SCP. D^r Conway est un ancien président de la SCP. Son rapport sur ses activités à ce titre en 2009 se trouve dans le présent rapport annuel.

En mars 2010, notre administrateur de systèmes, Nigel Flear a démissionné de son poste à la SCP. En avril 2010, nous étions heureux de souhaiter la bienvenue à Michael Grawbarger à ce poste.

Site Web

La directrice générale associée de la SCP, D^{re} Lisa Votta-Bleeker, a pris la direction de la reconception du site Web de la SCP. La reconception devrait permettre de produire un site plus moderne, navigable et convivial. Avec les changements à la dotation en TI, nous avons embauché un consultant externe de manière à ne pas perdre notre air d'aller avec le remaniement au cours de l'hiver et du printemps. Au

moment de mettre sous presse, nous entendons lancer le nouveau site en septembre 2010 et nous le présenterons à l'AGA. De plus amples détails se trouvent dans le rapport de la DGA, D^{re} Votta-Bleeker. Elle doit être félicitée pour son travail exceptionnel à ce jour.

Le processus de révision des feuillets d'information achève sous la coordination de la directrice des communications de la SCP, M^{me} Linda McPhee. Nous tenons à remercier grandement les sections et leurs membres qui ont prêté de leur temps et de leurs compétences aux révisions.

À peu près tous les articles, les notes d'information et les présentations faits par les cadres de la SCP en 2009-2010 ont été publiés sur le site Web de la SCP. Les nouvelles publications sont présentées sur la page d'accueil avec des liens aux pages de la pratique et de la science s'il convient de le faire. Nous avons amélioré notre capacité d'élaborer et d'administrer des enquêtes à partir du site Web de la SCP. Le projet d'enquête du réseau de la pratique élaboré grâce au financement de l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) est le plus important. Une enquête créée plus récemment vient à l'appui de l'examen et de la révision du Code de déontologie de la SCP sous la direction de D^{re} Carole Sinclair et du Comité de déontologie.

Psynopsis

Dans le cadre d'une collaboration du personnel du siège social, du conseil d'administration de la SCP ainsi que de consultants externes, c'est avec plaisir que la SCP a lancé le premier numéro de Psynopsis entièrement revu en 2010. La nouvelle conception de format et de contenu donne un nouveau look et permet d'améliorer le rendement et la fonctionnalité d'accès à la version en ligne. La version imprimée est de style magazine et le contenu se concentre sur les questions et les nouveautés actuelles dans la science et la pratique de la psychologie au Canada. Les membres sont encouragés à présenter des articles qui décrivent les faits récents dans leur recherche et leur pratique à M^{me} Linda McPhee à l'adresse communications@cpa.ca

Les bureaux du siège social

Le personnel du siège social continue d'apprécier ses bureaux de l'avenue Laurier et l'utilisation commune des deux salles de réunion qui allient efficacité et économie pour la convocation de réunions du conseil d'administration de la SCP et du jury d'agrément. Nos besoins en équipement d'immobilisation ont été stables, s'il ne s'agit que de certaines mises à niveau informatiques routinières et de nouveaux achats pour le personnel nouvellement recruté lié au projet de réseau de pratique de l'ASPC.

Aussi lié aux besoins du projet de l'ASPC, nous avons réaménagé l'espace au siège social en 2009 afin d'en créer un plus grand nombre de bureaux.

PARTENARIATS ET ACTIVITÉS AU NOM DE LA SCIENCE, DE LA PRATIQUE ET DE L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

La SCP entreprend de nombreuses activités nouvelles et courantes à l'appui de la discipline de la psychologie. Ce qui suit en est certains exemples – certains qui sont particuliers à un des trois piliers et d'autres (comme la représentation, le budget fédéral) qui les transcendent tous. La DG de la SCP prend la direction des dossiers de représentation pour la pratique tandis que la DGA de la SCP prend la direction des dossiers de représentation pour la science. Le rapport de D^{re} Lisa Votta-Bleeker donne de plus amples détails au sujet de ses activités et de ses initiatives en science en 2009-2010.

Budget fédéral 2010

La SCP a dressé un bilan du budget du gouvernement fédéral de 2010 dans la mesure où il touche le financement de la recherche et les services de santé dans le numéro de printemps de Psynopsis et l'a publié sur le site Web de la SCP

http://www.cpa.ca/cpsite/userfiles/Documents/science_and_research/CPA_BudgetResponse2010_EN.pdf

En bref, le budget accorde 32 millions de dollars aux conseils subventionnaires nationaux soit 16 millions de dollars pour les IRSC, 13 millions de dollars pour le CRSNG et 3 millions de dollars pour le CRSH.

Huit millions seront accordés aux coûts indirects des programmes de recherche et 45 millions de dollars sur cinq ans iront aux conseils subventionnaires pour établir et administrer le Programme de bourses d'études postdoctorales du Canada. Parmi d'autres mesures de soutien de la recherche 15 millions de dollars seront consacrés annuellement au Programme d'innovation dans les collèges et la communauté à l'appui des collaborations en recherche entre le secteur des affaires et les collèges, 222 millions de dollars au TRIUMF (le laboratoire national pour la recherche nucléaire et la physique des particules), 75 millions de dollars, en 2009-2010 à Génome Canada et 48 millions de dollars sur deux ans pour la recherche, le développement et la démonstration de nouvelles technologies pour la production d'isotopes. Aussi annoncé dans le budget de 2010, le gouvernement entend procéder à l'examen de l'appui financier accordé à la recherche et au développement dans le but d'améliorer les contributions à l'innovation et aux possibilités économiques des entreprises. Les résultats de cet examen permettront d'éclairer le soutien à la recherche fédérale au cours des années à venir.

Comme indiqué par D^{re} Votta-Bleeker, la SCP a été particulièrement préoccupée par les conséquences continues de la restructuration en 2009 des conseils subventionnaires et des changements dans les critères d'admissibilité aux subventions qui en découlent. La SCP a rédigé un énoncé de position qui a été présenté aux conseils ainsi qu'à nos sociétés membres et nos partenaires. http://www.cpa.ca/cpasite/userfiles/Documents/science_and_research/CPA_PositionPaper_GrantingCouncils_Final.pdf

En 2010-2011, les transferts en santé aux provinces et aux territoires s'élèveront à 25 milliards de dollars, soit une augmentation de 1,4 milliard de dollars par rapport à 2009-2010. Le gouvernement a aussi pris l'engagement d'accroître le transfert de 6 % annuellement jusqu'en 2013-2014. En outre, 250 millions de dollars additionnels seront transférés aux provinces pour la réduction des temps d'attente. Les dépenses en santé directes et les mesures fiscales totalisent 10 milliards de dollars, dont 6,7 milliards de dollars sont des dépenses directes pour la prestation de soins de santé aux Premières nations et aux anciens combattants, la protection de la santé, la prévention des maladies et la recherche liée à la santé, et 1,2 milliard de dollars en mesures fiscales liées à la santé (crédit d'impôt pour les dépenses médicales, les crédits d'impôt pour les aidants naturels et les personnes à charge ayant une déficience et le supplément de dépenses médicales remboursables). Le budget 2010 respecte l'engagement de 500 millions de dollars de l'an dernier en ce qui a trait à la mise sur pied de l'Inforoute santé du Canada; l'enregistrement électronique des dossiers de santé électroniques devrait améliorer la sécurité, la qualité et de l'efficacité du système de soins de santé, tout en créant un sous-produit, la création d'emplois. Sur deux ans, 285 millions de dollars additionnels seront accordés à la santé des Autochtones : l'Initiative sur le diabète chez les Autochtones, la Stratégie de prévention du suicide chez les jeunes Autochtones, les programmes de santé maternelle et de l'enfant, l'Initiative sur les ressources humaines en santé autochtones et le Fonds pour l'adaptation des services de santé des Autochtones.

Partenariats en science

La SCP continue son adhésion au comité de direction du Consortium canadien pour la recherche (CCR) et a participé à des activités de représentation et de lobbying avec le CCR en 2009-2010 tel que souligné par D^{re} Votta-Bleeker qui présente en plus amples détails les activités de la SCP pour la science.

Voici certains des faits saillants des activités en science (dont certaines chevauchent la pratique) :

- La création d'un Portail de recrutement des participants à la recherche (PRPR) <http://www.cpa.ca/science/promotingpsychologicalscience/>
- La création d'un carrefour de recherche pour la psychologie canadienne.
- Une réunion avec l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (ACMTS) concernant leurs activités de production d'évaluations de la recherche à divers niveaux sur les interventions en santé mentale y compris les interventions psychologiques. Nous prévoyons être capables de travailler avec l'ACMTS dans l'élaboration d'évaluations qui pourraient donner lieu à des lignes directrices de pratiques exemplaires en pratique psychologique.
- La participation à plusieurs consultations et symposiums liés à la science.
- La création d'une proposition de financement, décrite ailleurs dans le présent rapport, et en partenariat avec le Groupe d'intervention Action santé (HEAL) et le chef de la section de

psychologie industrielle/organisationnelle (SPIO) de la SCP afin d'obtenir le financement pour la création d'un outil viable pour mesurer la santé liée au travail des ressources humaines en santé du Canada.

- Notre création courante et continue de notre réseau de la pratique électronique des psychologues canadiens financé par l'Agence de santé publique du Canada.
- La création d'une proposition de financement qui a porté fruit à Santé Canada, au nom de la Table de la santé mentale du Canada, pour un forum visant à examiner les obstacles, les défis et les occasions d'assurer un meilleur accès aux services de santé mentale au Canada.

RECHERCHE EN SANTÉ ET EN SANTÉ MENTALE

Agence de santé publique du Canada (ASPC) : La SCP a présenté un symposium organisé par l'ASPC dans le cadre de ses efforts pour intégrer la santé mentale et le mieux-être dans la Stratégie de vie saine du Canada. La SCP a profité de l'occasion pour présenter à des experts et des intervenants invités les facteurs psychologiques en tant que déterminants de la santé et de la maladie, les facteurs psychologiques qui ont une incidence sur le cours de la maladie et les conditions psychologiques http://www.cpa.ca/cpsite/userfiles/Documents/Practice_Page/MH%20Consultation_Sept09.pdf

Surveillance de la santé mentale : La SCP a reçu une autre contribution de l'Agence de santé publique du Canada afin de poursuivre ses activités à l'égard des outils d'enquête de surveillance électronique à la base de données de la pratique des psychologues de 2009 jusqu'à 2011. Les conclusions intérimaires de ce travail seront présentées au congrès de 2010. Le rapport sur le projet pilote qui a lancé le projet en 2009 se trouve à l'adresse suivante http://www.cpa.ca/cpsite/userfiles/Documents/Practice_Page/MHS_final_report.pdf

État de préparation et réponse en cas d'urgence

La SCP a continué à participer à plusieurs activités nationales relatives à l'état de préparation en cas d'urgence et en fait a assumé le rôle de secrétariat pour le Groupe de travail Psychosocial Inter-Agences. Nous avons terminé une enquête auprès des praticiens et des associations de psychologie au sujet de leurs activités de préparation en cas d'urgence. De plus amples informations sur ces dossiers se trouvent dans le rapport de la directrice générale associée.

CONSULTATIONS, REPRÉSENTATION ET PARTENARIATS LIÉS À LA PRATIQUE

Table de la santé mentale : La SCP a continué de coprésider la Table de la santé mentale (TSM) des fournisseurs réglementés engagés dans la prestation de soins de santé aux personnes atteintes de problèmes de santé mentale. Les associations membres sont entre autres la médecine, la psychiatrie, le travail social, les soins infirmiers, l'ergothérapie, la physiothérapie, l'orthophonie et l'audiologie ainsi que la pharmacologie. La TSM a été consultée par un bon nombre d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux notamment :

- La Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) au sujet de la stigmatisation ainsi que sur l'ébauche d'un cadre stratégique national en santé mentale.
- L'Agence de santé publique du Canada au sujet de la promotion de la santé.
- Le Partenariat fédéral pour les soins de santé sur les ressources humaines en santé et les activités entourant la santé mentale.

La SCP a pris la direction et a été en mesure d'obtenir du financement, au nom de la TSM, pour un forum sur l'amélioration de l'accès aux services de santé mentale au Canada. Le forum doit avoir lieu à l'automne de 2010. Les détails et les mises à jour seront communiqués dans Psynopsis et sur le site Web de la SCP.

Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) : La SCP continue d'assurer la liaison avec la CSMC et plus récemment a assisté (en avril 2010) à l'une des consultations des intervenants qu'elle tient

actuellement sur la réforme du système de santé mentale. La Table de la santé mentale devrait aussi donner l'occasion (ainsi qu'à nous en tant que coprésident) de consulter la CSMC après la première vague de consultations des intervenants afin d'offrir des commentaires et une rétroaction au fournisseur de soins de santé. Le conseil d'administration de la SCP a invité le nouveau président de la CSMC à sa réunion du conseil d'administration d'automne 2010 pour obtenir un aperçu et une mise à jour des activités de la CSMC et d'entamer un dialogue sur la façon que la SCP peut continuer à contribuer au travail de la CSMC.

Direction générale de la pratique : Comme il a été décrit dans Psynopsis, la SCP a lancé sa Direction générale de la pratique, dirigée par un Conseil constitué de représentants des associations provinciales et territoriales de psychologie du Canada et doté à contrat, par un directeur, D^r John Service. La direction générale élaborera, gèrera et coordonnera la représentation pour la pratique de la psychologie dans toutes les administrations du Canada. Le point de mire de la direction générale sera la représentation pour la psychologie qui transcende les administrations et ils ont choisi en tant qu'initiative stratégique clé l'accès au service de psychologie par les soins primaires. À l'appui de cette initiative clé, la direction générale retiendra les services d'une entreprise de relations gouvernementales pour aider à élaborer, peaufiner et livrer un message au gouvernement et aux autres intervenants au sujet de la nécessité d'améliorer l'accès au service de psychologie. Un rapport de la Direction générale de la pratique est inclus dans le présent rapport annuel.

Conseil de la santé du Canada : En 2009, la SCP a été invitée par le Conseil de la santé du Canada à créer un balado sur l'accès au service de psychologie par le biais des soins primaires <http://www.healthcouncilcanada.ca/en/>

G7 : La SCP est membre de ce groupe d'associations de soins de santé nationales à l'extérieur de la médecine et des soins infirmiers, mis sur pied afin de faire des représentations sur les besoins de ces ressources humaines importantes en santé qui agit tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du secteur de la santé publique. En 2009, la SCP a participé à une réunion du G7 avec le ministre de la Santé fédéral afin de discuter des questions liées aux ressources humaines en santé. La SCP a préparé une note d'information pour le ministre qui se trouve à l'adresse suivante http://www.cpa.ca/cpsite/userfiles/Documents/Practice_Page/CPA_position_HHR_Access.pdf

Groupe d'intervention Action santé (HEAL) : En 2009, D^{re} Cohen a été nommée coprésidente de ce grand groupe de fournisseurs et organismes de soins de santé. À ce titre, nous avons assisté à des réunions et des consultations liées aux ressources humaines en santé du Canada, présentées au Comité des finances de la Chambre des communes, qui a mené à l'élaboration d'une proposition pour le financement d'un projet visant à créer des moyens viables d'évaluer la santé au travail des ressources humaines en santé au Canada, tout en dirigeant le groupe HEAL dans une planification stratégique.

Alliance canadienne pour la santé mentale et la maladie mentale (ACMSM) : En 2010, D^{re} Cohen a été nommée vice-présidente de l'ACMSM et la SCP est toujours membre de cette alliance composée de fournisseurs et de consommateurs de services en santé mentale. Ce groupe de fournisseurs et de consommateurs est très important pour le développement d'un consensus et d'une compréhension des intervenants sur les modèles et la prestation des soins de santé mentale. L'ACMSM dirige la semaine de sensibilisation à la maladie mentale (SSMM) qui est soulignée par un gala national à Ottawa visant à honorer les visages et les champions canadiens de la santé mentale et des troubles mentaux.

American Psychological Association : La SCP poursuit sa collaboration avec l'APA dans plusieurs dossiers, notamment :

- Le travail sur la création d'une entente de reconnaissance mutuelle de l'agrément. Des détails sur les progrès de l'agrément se trouvent dans ce rapport annuel et seront présentés au congrès de 2010.
- La gestion de notre partenariat dans la production des revues de la SCP. L'APA inclura le Comité des publications de la SCP dans sa planification stratégique de juin 2010.

- Des discussions entourant l'amélioration de l'accessibilité aux bases de données de l'APA aux membres de la SCP et des psychologues au Canada.

Association of State and Provincial Psychology Boards (ASPPB) : L'ASPPB a invité la SCP à faire une présentation à sa réunion d'avril 2010 sur la prestation de l'éducation électronique et la supervision de la psychologie au Canada. La présentation est publiée sur le site Web de la SCP.

Appuis à la représentation

La SCP a tenté de fournir de l'information aux membres sur la façon de faire de la représentation. Un atelier de représentation 101 a été planifié pour le congrès de 2010, une séance de discussion ouverte sur le sujet aura lieu dans le cadre du programme du congrès et des diapositives qui présentent un aperçu de la représentation pour la psychologie et la psychologie de la représentation ont été publiées sur le site Web de la SCP:

http://www.cpa.ca/cpsite/userfiles/Documents/science_and_research/CCTCadvocacy.pdf

Faits saillants de la formation

Agrément : Le jury d'agrément entreprend une révision de ses normes et procédures. L'appel pour les commentaires publics s'est terminé en janvier 2010 et le jury examine actuellement la rétroaction reçue et révisé son ébauche en conséquence. L'ébauche des normes a été présentée à la réunion de février 2010 aux conseils des conseils de formation.

La SCP participera au 4th International Congress on Licensure, Certification and Credentialing of Psychologists à Sydney, en Australie, où nous ferons une présentation avec l'APA sur le passé, le présent et l'avenir de l'activité d'agrément internationale en psychologie.

Partenariat fédéral pour les soins de santé : La SCP continue de rencontrer le partenariat afin de discuter du recrutement et de la conservation de psychologues dans plusieurs ministères fédéraux notamment le Service correctionnel Canada, les Affaires des anciens combattants, le ministère de la Défense nationale et la Commission de la fonction publique. La discussion tourne autour de façons par lesquelles le gouvernement fédéral pourrait participer aux activités de recherche et de formation appliquées entreprises par les étudiants diplômés en psychologie comme une façon de contribuer à la formation de la ressource qu'elle veut recruter et conserver. Le partenariat organise un symposium et une réception à ce sujet au congrès de 2010.

Représentations spéciales en 2009-2010 :

- Une réunion avec le personnel cadre du bureau du Premier ministre et l'Agence de santé publique du Canada afin de discuter du rôle des facteurs psychologiques en santé et l'accès au service psychologique.
- La présentation au ministère de la Justice fédéral sur le stress en milieu de travail.
- La participation à la réunion du caucus du Parti libéral du Canada sur
 - la sécurité communautaire,
 - le service et le soutien des personnes vivant avec l'autisme.
- La réunion avec le directeur général du Répertoire canadien des psychologues offrant des services de santé afin de discuter d'initiatives et de collaborations d'intérêt mutuel.
- L'élaboration de notes d'information et d'énoncés de position tels que trouvés aux adresses suivantes
 - http://www.cpa.ca/cpsite/userfiles/Documents/Practice_Page/pedophilandhomosexfinal.pdf
 - http://www.cpa.ca/cpsite/userfiles/Documents/Practice_Page/MoHLTC_CPAREsponse.pdf
 - http://www.cpa.ca/cpsite/userfiles/Documents/Practice_Page/2009_CPAPsychologicaltest_statement.pdf

4.2 Finances

4.2.1 États financiers vérifiés de l'exercice se terminant le 31 décembre 2009

D^{re} Karen Cohen présente les états financiers de l'exercice 2009 vérifiés par KPMG.

On propose (Hanson/McIllwraith) l'adoption des états financiers vérifiés de l'exercice 2009. La proposition est **adoptée**.

4.2.2 Nomination de vérificateurs

On propose (Frain/Ritchie) de nommer à nouveau KPMG vérificateur de la Société canadienne de psychologie pour l'exercice en cours. La proposition est **adoptée**.

On propose (Josephson/Sexton) l'adoption du rapports de la directrice générale. La proposition est **adoptée**.

5.0 Rapport des comités

5.1 Statuts, règlements et procédures

D^{re} Catherine Lee, présidente du Comité des statuts, règlements et procédures, passe en revue les propositions d'amendement aux règlements généraux.

5.1.1 Amendements aux règlements généraux

(Le nouveau libellé est souligné tandis que celui à enlever est surligné.)

5.1.1.1 Règlement I – Membres & Règlement II - Affiliation

Les membres de la Société sont classés de la façon suivante:

1. Fellows

Les fellows doivent être des membres de la Société qui ont apporté des contributions exceptionnelles à l'avancement de la science ou de la profession de la psychologie ou rendu des services exceptionnels à leurs associations nationales ou provinciales.

Le Comité des fellows doit examiner les nominations au titre de fellow de la Société et formuler des recommandations quant à l'octroi du titre de fellow au conseil d'administration qui, en bout de ligne, a la responsabilité d'élire les candidats au titre.

- a) Le Comité des fellows doit être constitué du président et de six membres.
- b) Le président du Comité des fellows doit être le tout dernier président sortant de la Société, qu'il soit ou non lui-même un fellow.
- c) Seuls les fellows de la Société peuvent siéger à ce comité.
- d) Tous les fellows doivent être invités par le président à nommer des fellows pour siéger au Comité des fellows.
- e) Le président et les membres du Comité des fellows ne peuvent pas nommer ou proposer des candidats au cours de leur mandat.

- f) Les nominations au Comité des fellows doivent être faites par le conseil d'administration à partir des nominations proposées par le président du Comité.
- g) Le Comité des fellows doit être constitué en tenant compte de l'équilibre de la représentation des hommes et des femmes, l'équilibre dans la représentation linguistique, l'équilibre géographique et l'équilibre au niveau des diplômes (maîtrise et doctorat) de manière à obtenir une représentation dans les trois domaines : 1) pratique, 2) science et 3) éducation et formation.
- h) Les mandats des membres sont d'une durée de trois ans, en rotation, de manière à ce que le tiers du comité soit renouvelé chaque année. Le mandat des membres est renouvelable, mais seulement après un hiatus d'au moins trois ans après la fin du mandat.

2. Membres

Les membres doivent être des psychologues du Canada ou de l'étranger

- (i) Les personnes qui désirent devenir membres de la Société doivent soumettre leur demande au siège social de la Société. Les demandes seront examinées selon les procédures qui seront établies périodiquement par résolution du Conseil d'administration. Ledit candidat devra être commandité par un Fellow ou un Membre de la Société. Le parrain devra se porter garant de l'exactitude des renseignements fournis par le candidat et endossera la demande. L'exigence du parrainage peut être abandonnée dans le cas d'une personne qui est membre d'une autre association psychologique nationale, provinciale ou d'état ou si elle est inscrite ou certifiée comme psychologue de n'importe quelle province en autant qu'elle puisse se conformer aux exigences qui suivent.
- (ii) Le candidat doit détenir au moins un diplôme de maîtrise en psychologie ou un diplôme universitaire équivalent conféré par une école d'études supérieures reconnue. Les étudiants en psychologie, qu'ils aient ou non obtenu leur diplôme qui les qualifie, doivent faire demande pour devenir étudiants affiliés.
- (iii) Ledit candidat doit être parrainé par un fellow ou un membre de la Société. Le parrain doit se porter garant de l'exactitude des renseignements fournis par le candidat et endosser sa demande. L'exigence de parrainage peut être abandonnée dans le cas d'une personne qui est membre d'une autre association psychologique nationale, provinciale ou d'État ou si elle est inscrite ou agréée à titre de psychologue dans n'importe quelle province ou territoire du Canada et n'importe quel état des États-Unis. en autant qu'elle puisse se conformer aux exigences qui suivent
- (iv) Le but de ces procédures est de s'assurer que Le candidat doit jouir d'une bonne réputation. Advenant le cas où le candidat aurait été suspendu ou expulsé d'une association professionnelle en raison d'un écart de conduite personnelle ou professionnelle, les circonstances de cette suspension/expulsion doivent être examinées avant qu'une décision ne soit prise au sujet de l'admissibilité de ce candidat à titre de membre de la Société. Advenant le cas où le candidat fait couramment l'objet d'une enquête pour des allégations d'écart de conduite personnelle ou professionnelle, la décision concernant l'adhésion de ce candidat à la Société sera retardée jusqu'au moment où le jugement aura été rendu.
- (iv) Dans le cas où le Président serait informé qu'un membre ou affilié de la Société aurait été expulsé d'une autre organisation professionnelle pour des raisons de méconduite personnelle ou professionnelle, le Président devra charger le Comité de déontologie de faire enquête sur les circonstances entourant cette expulsion et de faire les recommandations qui s'imposent au Conseil d'administration.

- (v) Les exigences relatives aux demandes d'adhésion s'appliquent à toutes les catégories de membres et d'affiliés, à moins d'indication contraire.

3. Membres conjoints

Les membres de l'American Psychological Association (APA), résidant aux États-Unis et payant des cotisations intégrales à l'APA, sont admissibles à ne payer que la moitié des frais et des évaluations d'adhésion intégraux à la Société, tout en bénéficiant des privilèges complets des membres de la Société et seront désignés « membres conjoints de l'APA » ou « fellows conjoints de l'APA », selon le cas.

3. 4. Fellows et membres honoraires à vie

Dès qu'ils auront atteint l'âge de 70 ans, les fellows et les membres qui sont membres de la Société depuis au moins 25 ans, obtiendront le titre de fellows honoraires à vie ou membres honoraires à vie, suivant le cas, sans avoir à verser de cotisation. Ce titre leur sera conféré l'année précédant immédiatement leur soixante-dixième anniversaire de naissance.

À 70 ans, les membres à part entière pendant au moins 25 ans seront désignés « membres honoraires à vie » ou « fellows honoraires à vie », selon le cas, et pourront continuer d'adhérer sans payer de cotisations.

Le conseil d'administration a le pouvoir de conférer le titre honorifique à vie à tout fellow ou membre qui prend sa retraite.

4. Fellows honoraires

Des membres éminents de d'autres disciplines ou des psychologues que la Société veut honorer pour leur apport à la psychologie canadienne peuvent être nommés Fellows honoraires. Ils peuvent être élus à n'importe quelle réunion du Conseil d'administration par une majorité des trois quarts des voix des directeurs présents à ladite réunion. Les Fellows honoraires n'ont pas le droit de vote et ne sont pas éligibles au poste de directeur de la Société.

5 4.. Membres et fellows retraités

Les membres retraités sont des membres ou fellows à part entière qui sont retraités et qui n'ont pas encore 65 ans. Des droits d'adhésion réduits s'appliquent aux membres et au fellows retraités.

À leur retraite, les membres sont désignés « membres retraités » ou « fellows retraités », selon le cas, et peuvent bénéficier de droits d'adhésion à la Société réduits.

RÈGLEMENT II - AFFILIATION

Les catégories suivantes seront les catégories d'affiliation de la Société. Les affiliés ne doivent pas se représenter à titre de membre de la Société. Toutefois, ils peuvent profiter des privilèges d'adhésion à la Société autres que la participation à sa gouvernance par le vote et l'exercice d'une fonction. La seule exception est le représentant étudiant élu au conseil d'administration de la Société qui participe à sa gouvernance, mais qui ne vote pas aux élections ou à l'assemblée générale annuelle. Les personnes qui peuvent être admises à la Société ne peuvent pas avoir le statut d'affilié. Les membres affiliés n'ont pas besoin de parrainage pour formuler une demande.

1. Étudiants affiliés

Des étudiants peuvent être autorisés à s'affilier à la Société. Les candidatures à la catégorie "Étudiants affiliés" (h. ou f.) peuvent être soumises en tout temps au siège social de la Société par des étudiants diplômés ou dans leur dernière année d'études de 1er cycle (programmes de spécialisation ou équivalent), inscrits à plein temps ou à temps partiel dans un programme d'études en psychologie d'une université reconnue. Les demandes seront examinées selon les procédures qui seront établies périodiquement par résolution du Conseil d'administration.

Les étudiants affiliés doivent être inscrits à temps plein ou à temps partiel à une université reconnue au Canada ou aux États-Unis, et s'adonner à des études en psychologie ou dans un domaine connexe. Une fois qu'ils ont obtenu leur diplôme, les étudiants affiliés qui veulent poursuivre l'adhésion à la Société doivent reformuler une demande dans leur nouvelle catégorie de membre.

2. Étudiants affiliés internationaux

Les étudiants internationaux affiliés peuvent être admis au sein de la Société. Peuvent présenter une demande d'adhésion les étudiants internationaux du premier cycle et des cycles supérieurs qui sont inscrits à temps plein ou à temps partiel dans une université reconnue et qui poursuivent des études en psychologie. Les demandes sont étudiées conformément aux modalités établies à l'occasion par voie de résolution du Conseil d'administration.

Les étudiants affiliés internationaux doivent être inscrits à temps plein ou à temps partiel dans une université reconnue à l'extérieur du Canada et des États-Unis, et s'adonner à des études en psychologie ou dans un domaine connexe.

3. Membres affiliés internationaux

Des personnes de l'étranger (h. ou f.) peuvent être admises à s'affilier à la Société. Ces demandes d'adhésion peuvent être faites par des psychologues résidant à l'extérieur du Canada et qui sont en mesure de fournir une preuve de leur adhésion à une association de psychologues dans leur pays de résidence. En l'absence d'une telle association ou si le candidat n'en est pas membre, il doit fournir la preuve qu'il possède les qualifications requises et soumettre sa candidature de la façon prévue. Les demandes seront examinées selon les procédures qui seront établies périodiquement par résolution du Conseil d'administration.

Les membres affiliés internationaux doivent être des psychologues résidant à l'extérieur du Canada et des États-Unis qui peuvent fournir une preuve d'études en psychologie, d'adhésion à leur société de psychologie nationale ou d'inscription à leur organisme de réglementation des psychologues. Les candidats ayant étudié dans une université canadienne, membres d'une société de psychologie canadienne ou inscrits auprès d'un organisme de réglementation canadien peuvent demander une adhésion de plein droit plutôt qu'une demande à titre d'affilié international.

4. Membres affiliés spéciaux

Certaines personnes peuvent être autorisées à s'affilier à la Société, à titre d'Affilié spécial (h. ou f.). Les affiliés spéciaux sont des personnes qui ont démontré un vif intérêt à la psychologie en tant que profession ou en tant que science en s'adonnant à un travail ou à une étude en psychologie ou dans un domaine connexe. Les affiliés spéciaux ne peuvent pas se prévaloir du titre de membres de la Société. Cependant ils jouissent des mêmes privilèges accordés aux membres de la Société sauf qu'ils ne peuvent pas participer à sa direction. Les personnes répondant aux conditions d'adhésion de la Société ne sont pas éligibles pour le statut d'affilié

spécial. Les demandes seront examinées selon les procédures qui seront établies périodiquement par résolution du Conseil d'administration.

Les membres affiliés spéciaux sont des personnes qui résident au Canada ou aux États-Unis, qui manifestent un intérêt soutenu pour la psychologie, soit en tant que profession ou science, par leur travail ou leurs études en psychologie, ou dans un domaine connexe.

5. Fellows honoraires

Des membres éminents d'autres disciplines ou des psychologues que la Société veut honorer pour leur apport à la psychologie canadienne peuvent être nommés fellows honoraires. Ils peuvent être élus à n'importe quelle réunion du Conseil d'administration par une majorité des trois quarts des voix des directeurs présents à ladite réunion. Les Fellows honoraires n'ont pas le droit de vote et ne sont pas éligibles au poste de directeur de la Société.

5.1.1.2 Règlement IV - Directeurs

1. Conseil d'administration

Les affaires de la Société sont administrées par un conseil d'administration, qui est composé des membres suivants:

- a) le président sortant de charge;
- b) le président;
- c) le président désigné;
- d) trois directeurs représentant respectivement les scientifiques, les scientifiques-praticiens et les praticiens. Dans la mesure du possible, au moins un directeur sera élu chaque année, pour un mandat de trois ans, par les fellows et les membres de la Société, conformément aux conditions stipulées ci-après;
- e) Un directeur qui est un psychologue expérimental engagé dans la recherche fondamentale;
- f) trois directeurs, parmi l'ensemble des membres, dont l'un est élu chaque année pour un mandat de trois ans par les fellows et les membres de la Société conformément aux conditions stipulées ci-après;
- f) Un poste de directeur non désigné sera réservé à un psychologue engagé dans la recherche fondamentale;
- g) un dirigeant présidentiel ou autre membre dirigeant désigné élu du Conseil des sociétés professionnelles de psychologues (CSPP);
- h) un dirigeant présidentiel ou autre membre dirigeant désigné élu du Conseil canadien des départements de psychologie (CCDP);
- i) un dirigeant présidentiel ou autre membre dirigeant désigné élu de la Section des étudiants de la Société canadienne de psychologie.

On propose (Craig/Crocker) que l'amendement soit adopté tel que proposé.
La proposition est **adoptée**.

5.2 Élections

5.2.1 Résultats des élections de 2010

La présidente du Comité des élections, D^{re} Karen Cohen annonce les résultats des dernières élections :

Président désigné dûment élu : D^r David Dozois;

Les membres suivants ont été élus par acclamation :
D^{re} Mary Pat McAndrews au siège de scientifique-praticien;
D^{re} Sylvie Bourgeois au siège de directeur non désigné
D^{re} Aimée Surprenant au siège réservé pour un psychologue expérimental menant de la recherche fondamentale;
Mme Dawn Hanson au siège de directeur non désigné réservé pour un psychologue au niveau de la maîtrise.

On propose (Gauthier/Crocker) l'adoption du rapport du président du Comité des élections. La proposition est **adoptée**.

On propose (Frain/Josephson) la destruction des bulletins de vote de 2010. La proposition est **adoptée**

5.3 Membres

La présidente indique que le rapport sur les membres se trouve dans le Rapport annuel distribué pendant la réunion. Ce rapport était aussi disponible sur le site web de la SCP.

5.3.1. Hommage aux membres décédés depuis juin 2009

Le président demande un moment de silence à la mémoire des membres qui sont décédés au cours de la dernière année:

Clifford W. Anderson, John J. Carson, Gilles J. Chagnon, Jr., Hy I. Day, James F. Evans, Kingsley G. Ferguson, Arthur B. FitzPatrick, David B. Fraser, William H. Gaddes, Daniel Goody, A.W. Hopkins, Badrul A. Khan, Morris Kokin, Wallace E. Lambert, Justine Mezey, Gary Miller, Marc Ricketts, Esther Strauss

5.4 Autres comités

Le président indique que les rapports annuels des Comités ont été circulés et ils sont aussi disponibles sur le site web de la SCP.

Le président présente ensuite les responsables des comités spéciaux constitués en 2009-2010 :

- Statuts, règlements et procédures : D^{re} Catherine Lee
- Congrès : D^r Peter Graf
- Déontologie : D^{re} Carole Sinclair
- Élections : D^{re} Karen Cohen
- Éducation et formation : D^r Peter Bieling
- Fellows et prix : D^{re} Catherine Lee
- Service aux membres : D^{re} Aimée Surprenant
- Mises en candidature : D^{re} Catherine Lee
- Affaires professionnelles : D^r Lorne Sexton
- Affaires scientifiques : D^r David Dozois
- Publications : D^r Jean-Paul Boudreau
- Sections : Mme Juanita Mureika

Comités Ad Hoc :

- Jury d'agrément : D^r Peter Henderson
- Relations Internationales : D^r Janel Gauthier
- Comité des anciens présidents : D^{re} Catherine Lee
- Politique publique : D^r Martin Antony

- Groupe de travail sur l'offre des psychologues au Canada :
D^{re} Elizabeth Church & D^{re} Catherine Lee
- Groupe de travail sur le pouvoir de rédiger des ordonnances pour les psychologues : D^r Lorne Sexton

Représentés siégeant au Conseil d'administration :

D^{re} Jennifer Frain, directrice représentant le Conseil des associations professionnelles de psychologues;
D^{re} Suzanne MacDonald, directrice représentant le Conseil canadien des départements de psychologie.
Mme Kelly Smith, directrice représentant les étudiants en psychologie

5.5 Revues

Le président indique que les rapports des revues ont été distribués et elle présente les rédacteurs en chef :

- *Psychologie canadienne* - D^r John Hunsley
- *Revue canadienne de psychologie expérimentale* - D^r Doug J. Mewhort
- *Revue canadienne des sciences du comportement* - D^r Greg Irving

5.6 Sections

Le président présente les responsables des sections de 20092010:

- Psychologie autochtone : D^{re} Dana Bova
- Développement adulte et vieillissement : D^r Philippe Cappeliez
- Cerveau et comportement : D^r Robert St. John
- Psychologie clinique : D^r Mark Lau
- Neuropsychologie clinique : D^r Grant Iverson
- Psychologie communautaire : D^r Cameron D. Norman
- Psychologie du counseling : D^{re} Sharon Cairns
- Psychologie et justice pénale : D^r Mark Olver
- Psychologie du développement : D^{re} Jennifer Sullivan
- Psychologie de l'environnement : D^{re} Jennifer A. Veitch
- Extrémisme et Terrorisme : D^r Wagdy Loza
- Famille : D^{re} Ranjana Jha
- Psychologie de la santé : D^r Tavis Campbell
- Histoire et philosophie de la psychologie : D^r John Connors
- Comité de la psychologie industrielle et organisationnelle : D^r Peter Hausdorf
- Psychologie internationale et interculturelle : D^r Randal Tonks
- Psychologie du milieu militaire : D^r Peter Bradley
- Perception, apprentissage et cognition : D^r James M. Clark
- Psychoanalytique et psychodynamique : D^r Paul Jerry
- Psychologues en éducation : D^r Donald Saklofske
- Psychopharmacologie : D^r David Nussbaum
- Psychologie et religion : D^r Marvin McDonald
- Psychologie des communautés rurales et nordiques :
D^{re} Karen G. Dyck
- Orientation sexuelle et identité sexuelle : D^r Todd Morrison
- Psychologie sociale et de la personnalité : D^r Sean E. Moore
- Sports et exercice : D^r Peter Crocker
- Étudiants en psychologie : M. Philip Jay Johnson
- Enseignement de la psychologie : D^r Nicholas F. Skinner
- Section femmes et psychologie : D^{re} Teresa Janz
- Stress Traumatique : D^r Alain Brunet

- Toxicomanies : D^r David Teplin
- Groupe d'intérêt en Psychophysiologie - D^r Alex Vincent

6.0 Assemblées annuelle de 2011 et 2012

Le président annonce que le congrès annuel de 2011 se tiendra à Toronto, Ontario, le 3 juin et à Halifax le 12 juin 2012.

7.0 Autres questions

Le président présente les certificats d'appréciation aux membres sortants du Conseil d'administration :

- Mme Juanita Mureika, membre du Conseil d'administration 2004-2010
- D^r Peter Bieling, membre du Conseil d'administration 2007-2010
- Mme Kelly Smith, membre du Conseil d'administration, 2006-2010
- D^r Peter Henderson, membre du Jury d'agrément 2005-2010 et président du Jury 2008-2010
- D^{re} Catherine Lee, membre du Conseil d'administration 2007-2010 and présidente 2008-2009.

Le président, D^r Marty Antony, présente le nouveau président, D^r Peter Graf et lui demande d'assumer la présidence.

Le président offre l'épinglette des anciens présidents au président sortant.

D^r Graf rend hommage au D^r Antony pour son excellent travail au cours de son mandat à titre de président de la SCP.

Le nouveau président s'adresse brièvement à l'audience et demande ensuite l'adoption d'une proposition pour clore l'assemblée.

9.0 Clôture de la séance

On propose (Snyder/Mureika) de clore l'assemblée générale de 2010 de la Société canadienne de psychologie. La proposition est **adoptée**.